



Mayenne, le - 1 SEP. 2020

## **Dispositif France Services**

**Contexte** : Au cours du Grand débat national organisé de janvier à mars 2019, les citoyens et les élus locaux ont fait part de leur volonté d'une meilleure accessibilité aux services publics. Dans son allocution du 25 avril 2019, le Président de la République a voulu rendre cette accessibilité possible grâce à la mise en place du réseau France Services, avec une couverture sur les 2 000 cantons de France.

**Enjeux** : L'enjeu majeur réside dans l'existence d'un lieu fixe ou itinérant où est regroupé l'accueil physique pour le public des services de l'État, des collectivités et des opérateurs nationaux ; le but étant de simplifier la vie des citoyens, afin de répondre au mieux à leurs préoccupations, de garantir un niveau minimum de services publics dans chaque canton de France.

Ces services publics concernent les « services de première nécessité », à savoir les services de l'État, les prestataires de réseaux comme la SNCF ou GRDF, l'ensemble des caisses de retraite, d'assurance maladie, d'allocations familiales, l'ensemble des guichets des collectivités territoriales, la Poste et Pôle emploi.

**Situation actuelle** : Le département de la Mayenne compte onze structures implantées dans huit cantons sur les dix-sept du département. Parmi ces onze structures, huit sont labellisées France Services (FS) par le préfet depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : MSaP d'Ambrières-les-Vallées, de Craon, d'Ernée, de Gorrion, de Loiron-Ruillé, de Meslay-du-Maine, de Pré-en-Pail-Saint-Samson et de Villaines-la-Juhel.

Pour les trois autres MSaP (Bais, Evron et Lassay-les-Châteaux) les élus de ces territoires ont exprimé leur volonté de réfléchir à une nouvelle organisation leur permettant de rejoindre le réseau France Services.

Les espaces France Services répondront aux questions afférentes aux neuf opérateurs partenaires : Ministère de l'Intérieur, Direction générale des Finances Publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), Ministère de la Justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, Caisse Nationale de l'Assurance Retraite, Caisse Nationale d'Allocations Familiales,

Pôle Emploi, Mutualité Sociale Agricole, Groupe La Poste.

Afin d'être labellisée, la future structure France Services devra répondre aux trente critères qui découlent des cinq principes suivants de la charte d'engagement : œuvrer pour un service public de qualité, œuvrer pour un service de proximité, œuvrer pour un service mutualisé, former les agents de France Services, valoriser les France Services.

### **Perspectives et échéances :**

#### **L'implantation de nouvelles structures :**

De nouvelles implantations (Bierné-les-Villages, Saint-Denis-d'Anjou, Cossé-le-Vivien, L'Huisserie, Maison de quartier de Saint-Nicolas à Laval, Landivy et Mayenne Communauté) sont à l'étude afin de couvrir les espaces non pourvus.

#### **Un bouquet de services locaux étoffé**

Des travaux et expérimentations sont déjà en cours dans le département, notamment avec le Conseil départemental qui expérimente avec deux France Services (Craon et Loiron) les rendez-vous d'orientation des nouveaux bénéficiaires du RSA.

Un travail est également engagé avec le Conseil départemental afin de déterminer une méthodologie d'implication dans les structures mayennaises.

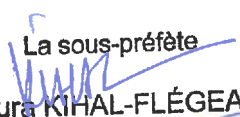
De plus, à la demande de l'Udaf, des discussions ont été engagées pour un conventionnement avec les structures mayennaises pour le point budget. Le principe de partenariat entre l'Udaf et les structures France Services et MSaP du département a été acté en début d'année. La convention de partenariat est en cours de finalisation.

Le référent départemental de l'organisme de retraite complémentaire Agirc-Arrco sera contacté en vue de son intégration au bouquet national de services.

Une convention avec Transitions Pro Pays de la Loire (organisme remplaçant le Fongecif) est en cours de réflexion dans les différents départements de la région pour intégrer les France Services dans l'offre locale. Une rencontre est programmée avec le référent local pour organiser le détail de l'offre de services en Mayenne.

**Références :** Grand débat national de janvier à mars 2019

Allocution du Président de la République du 25 avril 2019

La sous-préfète  
  
Noura KIHAL-FLÉGEAU